

vingt ou vingt-cinq jours dans le Fort-Royal, qui ne peut être assailli qu'après la prise de Bourbon. Voilà ce qu'on peut attendre d'une dépense de dix à douze millions de livres.

Une dépense si considérable a paru déplacée à ceux qui croient que c'est à la marine seule de protéger les colonies. Dans l'impuissance où l'on était, disent-ils, d'élever en même temps des fortifications et de construire des vaisseaux, il fallait préférer les moyens de première nécessité à des ressources qui ne sont que du second ordre. S'il est surtout dans le caractère de l'impétuosité française d'attaquer plutôt que de se défendre, c'est à elle de détruire des forteresses, et non d'en construire, ou plutôt il ne lui convient d'élever que de ces remparts ailés et mobiles qui vont porter la guerre au lieu de l'attendre. Toute puissance qui aspire au commerce, aux colonies, doit avoir des vaisseaux qui enfantent des hommes et des richesses, qui augmentent la population et la circulation, tandis que des bastions et des soldats ne servent qu'à consumer des forces et des vivres. Ce que la cour de Versailles peut se promettre des dépenses qu'elle a faites à la Martinique, c'est que, si cette île est attaquée par le seul ennemi qui soit à craindre, on aura le temps de la secourir. Le génie anglais va lentement dans les sièges. Il marche toujours en règle; rien ne le détourne d'achever les ouvrages d'où dépend la sûreté des assaillans. La vie du soldat lui est plus

précieuse que le temps. Peut-être cette maxime, si sensée en elle-même, n'est-elle pas bien appliquée dans le climat dévorant de l'Amérique: mais c'est la maxime d'un peuple chez lequel le soldat est un homme au service de l'état, et non pas un mercenaire aux gages du prince. Quoi qu'il en soit du sort à venir de la Martinique, il est temps de connaître le sort actuel de la Guadeloupe.

Cette île, dont la forme est fort irrégulière, peut avoir quatre-vingts lieues de tour. Elle est coupée en deux par un petit bras de mer qui n'a pas plus de deux lieues de long sur une largeur de quinze à quarante toises. Ce canal, connu sous le nom de *rivière salée*, est navigable, mais ne peut porter que des pirogues.

La partie de l'île qui donne son nom à la colonie entière est hérissée, dans son centre, de rochers affreux, où il règne un froid continuel, qui n'y laisse croître que des fougères et quelques arbustes inutiles couverts de mousse. Au sommet de ces rochers s'élève à perte de vue, dans la moyenne région de l'air, une montagne appelée *la Soufrière*. Elle exhale par des ouvertures une épaisse et noire fumée, entremêlée d'étincelles visibles pendant la nuit. De toutes ces hauteurs coulent des sources innombrables qui vont porter la fertilité dans les plaines qu'elles arrosent, et tempérer l'air brûlant du climat par la fraîcheur d'une boisson si renommée, que les galions, qui reconnaissaient autrefois les îles du Vent, avaient

xxvii.  
Les Français  
envahissent  
la Guade-  
loupe. Cala-  
mités qu'ils  
y éprouvent.

ordre de renouveler leurs provisions de cette eau pure et salubre. Telle est la portion de l'île nommée par excellence la Guadeloupe. Celle qu'on appelle communément la Grande-Terre n'a pas été si bien traitée par la nature. Son sol n'est pas aussi fertile, ni son climat aussi sain et aussi agréable. Elle est à la vérité moins hachée et plus unie, mais les rivières lui manquent généralement. On n'y voit pas même de fontaines. Des aqueducs, qui n'entraîneraient pas de grandes dépenses, la feront jouir sans doute avec le temps de cet avantage de l'autre partie de la colonie.

Aucune nation européenne n'avait occupé cette île, lorsque cinq cent cinquante Français, conduits par deux gentilshommes nommés Loline et Duplessis, y arrivèrent de Dieppe le 28 juin 1635. La prudence n'avait pas dirigé leurs préparatifs. Leurs vivres avaient été si mal choisis, qu'ils s'étaient corrompus dans la traversée, et on en avait embarqué si peu, qu'il n'en resta plus au bout de deux mois. La métropole n'en envoyait pas; Saint-Christophe en refusa, soit par disette, soit faute de volonté, et les premiers travaux de culture qu'on avait faits dans le pays ne pouvaient encore rien donner. Il ne restait de ressource à la colonie que dans les sauvages; mais le superflu d'un peuple qui, cultivant peu, n'avait jamais formé de magasins, ne pouvait être considérable. On ne voulut pas se contenter de ce qu'ils apportaient volontairement eux-mêmes. La réso-

lution fut prise de les dépouiller, et les hostilités commencèrent le 6 janvier 1636.

Les Caraïbes, ne se croyant pas en état de résister ouvertement à un ennemi qui tirait tant d'avantage de la supériorité de ses armes, détruisirent leurs vivres, leurs habitations, et se retirèrent à la Grande-Terre ou dans les îles voisines. C'est de là que les plus furieux, repassant dans l'île d'où on les avait chassés, allaient s'y cacher dans l'épaisseur des forêts. Le jour ils perçaient de leurs flèches empoisonnées, ils assommaient à coups de massue tous les Français qui se dispersaient pour la chasse ou pour la pêche. La nuit ils brûlaient les cases et ravageaient les plantations de leurs injustes ravisseurs.

Une famine horrible fut la suite de ce genre de guerre. Les colons en vinrent jusqu'à brouter l'herbe, jusqu'à manger leurs propres excréments, jusqu'à déterrer les cadavres pour s'en nourrir. Plusieurs, qui avaient été esclaves à Alger, détestèrent la main qui avait brisé leurs fers; tous maudissaient leur existence. C'est ainsi qu'ils expient le crime de leur invasion, jusqu'à ce que le gouvernement d'Aubert eût amené la paix avec les sauvages à la fin de 1640. Quand on pense à l'injustice des hostilités que les Européens ont commises dans toute l'Amérique, on est tenté de se réjouir de leurs désastres, et de tous les fléaux qui suivent les pas de ces féroces oppresseurs. L'humanité, brisant alors tous les nœuds du sang

et de la patrie qui nous attachent aux habitans de notre hémisphère, change de liens, et va contracter au-delà des mers, avec les sauvages indiens, la parenté qui unit tous les hommes, celle du malheur et de la pitié.

xxviii.  
La Guadeloupe sort peu à peu de la misère : mais ne devient une colonie florissante qu'après avoir été conquise par l'Angleterre.

Cependant le souvenir des maux qu'on avait éprouvés dans une île envahie excita puissamment aux cultures de première nécessité, qui amenèrent ensuite celles du luxe de la métropole. Le petit nombre d'habitans échappés aux horreurs qu'ils avaient méritées fut bientôt grossi par quelques colons de Saint-Christophe, mécontents de leur situation ; par des Européens avides de nouveautés ; par des matelots dégoûtés de la navigation ; par des capitaines de navire qui venaient par prudence confier au sein d'une terre prodigue un fonds de richesse sauvé des caprices de l'Océan. Mais la prospérité de la Guadeloupe fut arrêtée ou traversée par des obstacles qui naissaient de sa situation.

La facilité qu'avaient les pirates des îles voisines de lui enlever ses bestiaux, ses esclaves, ses récoltes même, la réduisit plus d'une fois à des extrémités ruineuses. Des troubles intérieurs, qui prenaient leur source dans des jalousies d'autorité, mirent souvent ses cultivateurs aux mains. Les aventuriers qui passaient aux îles du Vent, dédaignant une terre plus favorable à la culture qu'aux armemens, se laissèrent attirer à la Martinique par le nombre et la commodité de ses

rades. La protection de ces intrépides corsaires amena dans cette île tous les négocians qui se flattèrent d'y acheter à vil prix les dépouilles de l'ennemi, et tous les cultivateurs qui crurent pouvoir s'y livrer sans inquiétude à des travaux paisibles. Cette prompte population devait introduire le gouvernement civil et militaire des Antilles à la Martinique. Dès-lors le ministère de la métropole s'en occupa plus sérieusement que des autres colonies, qui n'étaient pas autant sous sa direction, et, n'entendant parler que de cette île, y versa le plus d'encouragemens.

Cette préférence fit que la Guadeloupe n'avait, en 1700, pour toute population que trois mille huit cent vingt-cinq blancs ; trois cent vingt-cinq sauvages, nègres ou mulâtres libres ; six mille sept cent vingt-cinq esclaves, dont un grand nombre étaient Caraïbes. Ses cultures se réduisaient à soixante petites sucreries ; soixante-six indigoteries, un peu de cacao, et beaucoup de coton. Elle possédait seize cent vingt bêtes à poil, et trois mille six cent quatre-vingt-dix-neuf bêtes à cornes. C'était le fruit de soixante ans de travaux.

La colonie ne fit quelques progrès qu'après la pacification d'Utrecht. On y comptait neuf mille six cent quarante-trois blancs, quarante-un mille cent quarante esclaves, et les bestiaux, les vivres proportionnés à cette population, lorsqu'au mois d'avril 1759 elle fut conquise par les armes de la Grande-Bretagne.

La France s'affligea de cette perte ; mais la colonie eut des raisons pour se consoler d'un événement en apparence si fâcheux. Durant un siège de trois mois elle avait vu détruire ses plantations , brûler les bâtimens qui servaient à ses fabriques , enlever une partie de ses esclaves. Si l'ennemi avait été obligé de se retirer après tous ces dégâts , l'île restait sans ressource. Privée du secours de la métropole , qui n'avait pas la force d'aller à son secours , et , faute de denrées à livrer , ne pouvant rien espérer des Hollandais que la neutralité amenait sur ses rades , elle n'aurait pas eu de quoi subsister jusqu'au temps des reproductions de la culture.

Les conquérans la délivrèrent de cette inquiétude. A la vérité , les Anglais ne sont pas marchands dans leurs colonies. Les propriétaires des terres , qui pour la plupart résident en Europe , envoient à leurs représentans ce qui leur est nécessaire , et retirent , par le retour de leur vaisseau , la récolte entière de leurs fonds. Un commissionnaire , établi dans quelque port de la Grande-Bretagne , est chargé de fournir l'habitation , et d'en recevoir les produits. Cette méthode ne pouvait être pratiquée à la Guadeloupe. Il fallut que le vainqueur adoptât à cet égard l'usage des vaincus. Les Anglais , prévenus des avantages que la France retirait de son commerce avec ses colonies , se hâtèrent d'expédier comme elle des vaisseaux à l'île conquise , et multiplièrent tellement leurs

expéditions , que la concurrence , excédant de beaucoup la consommation , fit tomber à vil prix toutes les marchandises d'Europe. Le colon en eut presque pour rien , et , par suite de cette surabondance , obtint de longs délais pour le paiement.

A ce crédit de nécessité se joignit bientôt un crédit de spéculation , qui mit la colonie en état de remplir ses engagements. La nation victorieuse y porta dix-huit mille sept cent vingt-un esclaves , avec l'espoir de retirer un jour de grands avantages de leurs travaux ; mais son ambition fut trompée , et la colonie fut restituée à son ancien possesseur au mois de juillet 1763.

L'état florissant où la Guadeloupe avait été élevée par les Anglais frappa tout le monde , lorsqu'ils la rendirent. On conçut pour elle ce sentiment de considération qu'inspire aujourd'hui l'opulence. La métropole la vit avec une sorte de respect. Jusqu'alors elle avait été subordonnée à la Martinique comme toutes les îles françaises du Vent. On la délivra de ces liens , qu'elle trouvait honteux , en lui donnant une administration indépendante. Cet ordre de choses dura jusqu'en 1768. A cette époque elle fut remise sous l'ancien joug. On l'en retira en 1772 pour l'y faire rentrer six mois après. En 1775 on lui accorda de nouveau des chefs particuliers ; et il faut espérer qu'après tant de variations la cour de Versailles se fixera à cet arrangement , le seul conforme aux principes d'une

xxix.  
Variations  
du ministère  
de France  
dans le gou-  
vernement  
de la Gua-  
deloupe.

politique éclairée. Si le ministère s'écartait jamais de cet heureux plan, il verrait encore les gouverneurs et les intendans prodiguer leurs soins, leur crédit, leurs affections à l'île métropolitaine, immédiatement soumise à leur inspection, tandis que l'île asservie serait abandonnée à des subalternes sans force, sans considération, et par conséquent sans aucun pouvoir, sans aucune volonté d'opérer le bien.

Les gens de guerre, qui ont opiné pour la réunion des deux colonies sous les mêmes chefs, se fondaient sur l'avantage qu'il y aurait à pouvoir réunir les forces des deux îles pour leur défense mutuelle. Mais ont-ils pensé qu'entre la Martinique et la Guadeloupe se trouvait, à une distance égale, la Dominique, établissement anglais qu'on ne peut éviter, et qui inspecte également le double canal qui le sépare des possessions françaises? Si vous êtes inférieur en forces maritimes, la communication est impraticable, parce que les secours respectifs ne sauraient manquer d'être interceptés. Si vous êtes supérieur, la communication est inutile, parce qu'il n'y a point d'invasion à craindre. Dans les deux cas, le système qu'on veut établir n'est qu'une chimère.

Il en serait tout autrement s'il s'agissait d'exécuter des projets offensifs. La réunion des moyens propres à chaque île pourrait devenir utile, nécessaire même dans ces circonstances. Alors on confierait le commandement militaire à l'un des

gouverneurs, et sa prééminence cesserait après l'entreprise projetée.

Mais convient-il de laisser libre le versement des productions territoriales d'une colonie dans l'autre? Jusqu'à la conquête de la Guadeloupe par les Anglais, ses liaisons directes avec les ports de France s'étaient bornées à six ou sept navires chaque année. Ses denrées, par des motifs plus ou moins réfléchis, prenaient la plupart la route de la Martinique. Lorsqu'à l'époque de la restitution l'administration des deux îles fut séparée, on sépara aussi leur commerce. Les communications ont été rouvertes depuis, et sont encore permises au temps où nous écrivons.

Cet ordre de choses trouve des censeurs en France. Il faut, disent-ils avec amertume, que les colonies remplissent leur destination, qui est de consommer beaucoup de marchandises de la métropole, et de lui renvoyer une grande abondance de productions. Or, avec les plus grands moyens pour remplir cette double obligation, la Guadeloupe ne fera ni l'un ni l'autre tout le temps qu'il lui sera permis de porter ses denrées à la Martinique. Cette liaison sera toujours la cause ou l'occasion d'un versement immense dans les marchés étrangers, principalement à la Dominique. Ce n'est qu'en coupant le pont de communication qu'on arrêtera ce commerce frauduleux et qu'on déracinera l'habitude de la contrebande.

Ces argumens, puisés dans l'intérêt particulier,

n'empêchent pas que la Guadeloupe et la Martinique ne doivent être confirmées dans les liaisons qu'elles ont formées. La liberté est le vœu de tous les hommes, et le droit naturel de tout propriétaire est de vendre à qui il veut et le plus qu'il peut les productions de son sol. On s'est écarté, en faveur de la métropole, de ce principe fondamental de toute société bien ordonnée, et peut-être le fallait-il dans l'état actuel des choses. Mais vouloir étendre plus loin les prohibitions qu'éprouve le colon, vouloir le priver des commodités et des avantages qu'il peut trouver dans une communication suivie ou passagère avec ses propres concitoyens, c'est un acte de tyrannie que le commerce de France rougira un jour d'avoir sollicité, et qui ne sera jamais accordé que par un ministère ignorant, corrompu ou lâche. Si, comme on le prétend, la navigation actuellement permise entre les deux îles donne une portion de leurs denrées à des rivaux rusés et avides, le gouvernement trouvera des moyens honnêtes pour faire couler dans le sein du royaume les richesses territoriales de la Guadeloupe et des petites îles qui en dépendent.

xxx.  
Quelles sont  
les dépendances de la  
Guadeloupe.

La Désirade, éloignée de quatre ou cinq lieues de la Guadeloupe, est de ces îles. Son terrain, excessivement aride et de dix lieues de circonférence, ne compte que peu d'habitans, tous occupés de la culture de quelques pieds de café, de quelques pieds de coton. On ignore en quel

temps précisément a commencé cet établissement; mais il est moderne.

Les Saintes, éloignées de trois lieues de la Guadeloupe, sont deux très-petites îles, qui, avec un îlot, forment un triangle et un assez bon port. Trente Français qu'on y avait envoyés en 1648 furent bientôt forcés de les évacuer par une sécheresse extraordinaire qui tarit la seule fontaine qui donnât de l'eau avant qu'on eût eu le temps de creuser des citernes. Ils y retournèrent en 1652, et y établirent des cultures durables qui produisent aujourd'hui cinquante milliers de café et cent milliers de coton.

A six lieues de la Guadeloupe est Marie-Galande, qui a quinze lieues de circuit. Les nombreux sauvages qui l'occupaient en furent chassés en 1648 par les Français, qui eurent des attaques vives et fréquentes à repousser pour se maintenir dans leur usurpation. C'est un sol excellent, où s'est successivement formée une population de sept ou huit cents blancs et de six ou sept mille noirs, la plupart occupés de la culture du sucre.

Saint-Martin et Saint-Barthélemi sont aussi dans la dépendance de la Guadeloupe, quoiqu'ils en soient éloignés de quarante-cinq et cinquante lieues. On a parlé de la première de ces îles dans l'histoire des établissemens hollandais. Il reste à dire quelque chose de la seconde.

On lui donne dix à onze lieues de tour. Ses montagnes ne sont que des rochers, et ses vallées